



Mairie Tréfléz : Tél. 02.98.61.45.72
courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
www.mairie-treflez.fr

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de **9 h à 12 h du lundi au samedi.**

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de **9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.**

ATTENTION : seules **2 personnes en même temps dans le hall de la Mairie.** Merci de respecter les nouvelles dispositions

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ALDS - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60
Mail : contact@alds.una29.fr www.alds.bzh

Gendarmerie

Brigade de Plouescat : ouverte lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. 02.98.69.60.07

Brigade de Plouzévéde : mercredi et vendredi de 14h à 18h

Brigade de St Pol de Léon : ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h

Conciliateur de justice : M. Grondin, 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX
Tel 07 85 72 22 23, grondinconciliateurdejustice@gmail.com, permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

PRESSE LOCALE

Correspondant Ouest France Laurent Guignet
02.98.61.80.06/06.76.81.92.22 laurant2969@msn.com

Correspondant Télégramme Marie CORFA 06 64 26 77 46 mcorfa.letelegramme@gmail.com

DECHETTERIE

À partir du 26 mai 2020

> **Kergoal** (Cléder) Tel : 02 98 19 54 67.

Du mardi au samedi de **8h45 à 12h et 13h30 à 18h. lundi de 13h30 à 18h**

> **Ruléa** (Lanhorneau) Tel 02 98 61 32 57.

le mercredi et samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h

N° service Déchets : 0 800 220 574

KELEIER

Dépôt des annonces **avant le mercredi midi par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr**
Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, au Malibu, à la Supérette et sous le porche de l'église.

KELEIER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
25 juin 2020
N° 1927

ELECTIONS MUNICIPALES

*Le second tour des élections municipales aura lieu le **28 juin 2020** conformément au décret 2020-642.

*Par arrêté préfectoral du 3 juin, le **nombre de candidat** restant à élire dans notre commune **est de 6.**

***La liste** des candidatures enregistrées est la **même** que celle du **1er tour** à laquelle sont enlevés les candidats élus le 15 mars.

Celle-ci est consultable au tableau d'affichage extérieur de la mairie.

-> **Concernant les procurations**, celles établies pour le 2nd tour ou pour les 2 tours des élections municipales sont valables. Celles valides pour une date antérieure au 28 juin sont périmées.

Modalités COVID - 19

Dans le cadre de **l'état d'urgence sanitaire** certaines mesures d'hygiène seront obligatoires :

- **distanciation physique d'au moins 1 mètre** entre deux personnes, dite « barrières » devant être observées en tout lieu et en toute circonstance,

- **le port du masque sera obligatoire,**

- la **désinfection des mains à l'entrée et à la sortie** du bureau de vote.

- Il est fortement **recommandé** d'apporter son **propre stylo** de **couleur noire** pour émerger le registre.



Un **sens de circulation** pour les piétons sera mis en place pour rentrer dans le bureau de vote, il faudra passer sur le côté ouest de la mairie pour se diriger entre la Mairie et la MTL.

Afin de limiter le temps d'attente devant le bureau de vote, il est recommandé de se présenter, dans la mesure du possible, en dehors des heures d'affluence (fin de matinée et milieu de l'après-midi).

Le **stationnement sera interdit derrière la Mairie.**

Prise en compte des suffrages

La liste des candidats régulièrement déclarés est affichée, le jour du scrutin, dans le bureau de vote.

> **Il est autorisé de panacher et de rayer des noms.**

> **Sont également valables les suffrages exprimés en faveur de personnes qui se sont portées candidates, mais qui n'ont pas déposé de bulletins de vote.**

> **Sont nuls et n'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement :**

- **les enveloppes contenant plusieurs bulletins portant des noms différents dont le total est supérieur au nombre de conseillers à élire (6 conseillers pour 2nd tour);**

- **les bulletins comportant plus de noms que le nombre de conseillers municipaux à élire et pour lesquels le choix de l'électeur ne peut être déterminé avec certitude.**

> **Sont en revanche valables :**

- **Les bulletins comprenant plus de noms que de personnes à élire et où il est possible d'établir un classement des noms permettant de départager les suffrages valables (premiers noms dans la limite du nombre de sièges à pourvoir) et les suffrages nuls (noms surnuméraires);**

- **Les bulletins manuscrits.**

INFOS COMMERCANTS

> **Bar Ar Ménez**, 02.98.61.42.83

Changement temporaire des horaires d'ouverture (Pour raison de santé)

Mardi, mercredi et jeudi : 10h - 13h et 17h - 20h

Vendredi : 10h - 13h et 17h - 22h

Samedi et dimanche 10h - 14h et 17h - 22h

> **La Supérette** 02.98.61.70.51

Du mardi au samedi de 8h à 12h et de 17h à 19h.

Réouverture le dimanche à partir du 28 juin.

> **DU LOCAL DANS LE BOCAL** 06 35 96 62 70 -

02 98 61 80 33 Dulocaldanslebocal29@gmail.com

Pas de menu jusqu'à la fin du mois de juin.



> **La ferme "Plein le Boutoc"** de Tréfleze **07 70 01 94 53**

Camille et Raphaël proposent leurs légumes produits en agriculture

biologique sur la place du bourg, **de 17h30 à 19h30**, le mardi.
Merci à chacun de respecter les distances entre les personnes.

> **LE SALON** 02 98 79 71 68

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h

Vendredi : 9h-18h30

Samedi : 8h30-17h

Le Salon sera exceptionnellement fermé le vendredi 10 juillet

> **DEP'ANN COUTURE** 9 rue de Mesmeillan

Commandes **UNIQUEMENT** sur RDV.

Du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h. **06 47 87 71 30** ou **02 98 78 21 84**

> **BIBLIOTHEQUE** 02.98.61.68.90

Changement de jours et d'horaires d'ouverture

Samedi : 11h à 12h et 13h30 à 15h **Dimanche** : 10h30 à 12h.

INFOS PAROISSIALE

* **Inscription à la catéchèse** pour les enfants (du CE1 à la 6ème) des écoles publiques de l'ensemble paroissial de la Baie du Kernic.

Une permanence aura lieu **le samedi 27 juin 2020, de 11h à 12h** au presbytère de Plouescat.

* **Messe à Tréfleze, Samedi 4 juillet à 18h.**

Ce sera la messe du Pardon de Sainte Ediltrude.

Nous respecterons les mesures sanitaires : masques, gel hydro-alcoolique à l'entrée, distance entre les personnes...

Nous ne pourrons pas vénérer les reliques comme habituellement, ni toucher la statue de la Sainte. Il n'y aura pas de procession autour de l'église.

N'arrivez pas en retard, les places seront comptées.



A compter du 1er juillet 2020, les habitudes de tri vont changer pour les habitants de Haut-Léon Communauté et plus largement pour l'ensemble des habitants du Nord-Finistère.

Trier les déchets devient plus simple !

Désormais, la poubelle ou le conteneur de tri (jaune) accueilleront tous les emballages et papiers sans exception. En plus des produits recyclables habituels (les papiers, cartons, bouteilles et flacons plastiques, boîtes et canettes en métal), **tous les emballages en plastique et polystyrène sont désormais à trier** : les pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, tubes de dentifrice, ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Ainsi que les petits déchets avec aluminium : capsules de café, couvercles et autres capsules, opercules, plaquettes de médicaments vides, poches de compotes...



INFORMATIONS ASSOCIATIVES

COMITÉ DES FÊTES

Après près de 10 ans de sommeil, un petit groupe de personnes désire relancer l'association du comité des fêtes avec pour objectif d'apporter de la convivialité et de l'animation dans notre commune.

Dès que toutes les conditions sanitaires le permettront une réunion sera organisée.

Contact et renseignements :

Benoît Quélenec : 06.76.96.85.68

Sébastien Bervas : 06.79.82.48.50

PETITES ANNONCES

JOB ÉTÉ

Je propose, avec mes cousins, mon aide au mois de juillet aux agriculteurs pour ramasser leurs récoltes. Nous sommes une petite dizaine prêts à les aider.

Vous pouvez nous contacter au 0695323321

ANNONCES EXTERIEURES

ASP - Respecte du Léon : Familles endeuillées

- La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven** le **Jeu**di 2 juillet 2020 de **14h15 à 16h15**

Inscription à l'ASP-Respecte du Léon au 06.04.09.57.99

PLOUNEVEZ LOCHRIST

Les consultations du Dr Guillou sont maintenant uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Le cabinet sera fermé les 27 et 28 juillet.

Le Dr Guillou cessera son activité le 1er janvier 2021

LESNEVEN La Parenthèse

L'Accueil de jour ouvert du lundi au vendredi est destinée aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités.

Les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02.98.21.29.00